

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2013)
Heft: 1991

Artikel: Genève : démocratie par mails et par fautes : les transports publics provisoirement sauvés par maladresse
Autor: Jaggi, Yvette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014078>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Waters, dirigeant de Trafigura chargé de l'approvisionnement de Malte. Cet accord prévoyait de lui verser une commission de [0,75 centime](#) de dollar par tonne de combustible acheté par Enemalta à la société suisse. L'affaire semble prendre de l'ampleur puisque l'ancien président d'Enemalta, [Tancred Tabone](#), figure désormais sur la liste des suspects. Selon la justice maltaise, c'est ce dernier qui aurait conseillé à Sammut d'opérer via un compte de la place financière tessinoise.

Entre-temps, Trafigura a été placée sur une liste noire dans l'attente de la fin de l'enquête. Dans une [prise de position](#) publiée sur son site, la société reconnaît la gravité de ces accusations, mais affirme avoir «régulièrement participé à ce type d'appels d'offres, et a en conséquence approvisionné Enemalta lorsqu'elle les a remportés».

Si ce dernier scandale s'avère fondé, il viendra s'ajouter à d'autres cas qui ternissent la réputation de la société lucernoise, et indirectement du pays qui abrite son siège. Trafigura a été impliquée dans

l'affaire Probo Koala - en 2006, un navire loué par la société a déversé des déchets toxiques en Côte d'Ivoire. En 2010, elle a été condamnée à une amende d'un million d'euros aux Pays-Bas pour l'exportation illégale de déchets. Claude Dauphin, dirigeant et fondateur de Trafigura, a évité un procès personnel grâce à un accord qui l'a contraint à payer une amende de 67'000 euros. La justice néerlandaise est en train d'enquêter également sur l'implication de Trafigura dans le programme des Nations Unies «*Pétrole contre nourriture*» en Irak sous Saddam Hussein: la société aurait transporté plus de pétrole qu'autorisé entre 1996 et 2003. Au début de cette année, la Déclaration de Berne a publié une [enquête](#) sur le système de corruption et les pratiques financières obscures mises en place par Trafigura dans ses relations avec des dirigeants politiques et militaires en Angola.

Trafigura prend soin de son image en faisant du *sponsoring* social. Elle veille également à son [ancrage local](#) en incitant son personnel à s'engager dans

le bénévolat d'utilité publique. A l'échelle mondiale, la [fondation Trafigura](#) se présente comme un modèle de philanthropie d'entreprise. Pourtant, [des critiques](#) se manifestent également sur ce sujet, les fondations relevant d'une sphère assez opaque et peu surveillée qui peut couvrir des pratiques telles que la défiscalisation.

Le Conseil fédéral vient de publier [un rapport](#) dans lequel il reconnaît pleinement les risques que pose le secteur des matières premières, en pleine expansion en Suisse. Pour les experts de la [Déclaration de Berne](#) il s'agit d'une analyse timorée qui n'apporte aucune proposition concrète pour soumettre ce secteur à une régulation efficace. Tout en admettant que «*la structure complexe de certaines sociétés holding ou le fait qu'une entreprise ne soit pas cotée en bourse favorisent une relative opacité*», le rapport n'aborde le thème de la corruption que de manière très générale et mise avant tout sur la bonne volonté des sociétés concernées. Il n'est donc pas étonnant que ces dernières se déclarent [satisfaites](#) de ce rapport.

Genève: démocratie par mails et par fautes

Les transports publics provisoirement sauvés par maladresse

Yvette Jaggi - 27 mars 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/23144>

Les citoyens genevois vont devoir voter à nouveau sur un

sujet sur lequel le peuple ne se prononce nulle part ailleurs: le

détail des prix des titres de transport du réseau urbain. En

effet, les 20 positions du tarif des TPG figurent dans le texte de l'initiative lancée par l'Association de défense et de détente de tous les retraités (Avivo). Cette initiative prévoit que la compétence de fixer les tarifs passe du Conseil d'Etat au Grand Conseil – ce qui ouvre la voie du référendum pour chaque modification.

Or, le scrutin sur cette initiative, approuvée par 55,8% des votants le 3 mars dernier, la Cour de justice vient de l'[invalidier](#) pour «*viol de la procédure électorale et vices graves*» dans l'information des citoyens. En cause «*la multiplication d'erreurs informatiques*» perpétrées par les services de l'Etat, qui ont systématiquement repris et traité une première version du texte, transmise puis corrigée par voie de courriels successifs émanant des initiants. Ces derniers, sans doute éperdus de confiance en l'administration, n'ont pas pris le soin de vérifier la suite donnée à leurs messages, négligeant ainsi de prendre une précaution pourtant élémentaire à l'ère de la volatilité électronique et de la

lecture ultra rapide.

Président du comité d'initiative, Christian Grobet enrage de se voir ainsi frustré, au moins provisoirement, d'une victoire qui l'a lui-même surpris. Car l'éternel revenant de la politique genevoise vient de réaliser un nouveau coup à sa manière, étatiste et conservatrice. Président de l'Asloca, élu au parlement puis au gouvernement de la République et canton, il a érigé au rang constitutionnel toutes les dispositions législatives relatives au logement, soumises comme telles au référendum obligatoire. Président de l'Avivo et à ce titre membre de la Constituante, il a fait de la cause des «*retraités et futurs retraités*» non seulement l'objet de son combat personnel durant la dernière décennie, mais aussi l'occasion de construire de ses propres mains un second *lobby*, tout aussi populaire que le premier: dans le canton de Genève, les locataires représentent encore plus de 80% des résidents et les aînés déjà plus d'un sixième de la population, tendance à la hausse comme partout.

La campagne qui précédera le second scrutin, dont la date reste à fixer, s'annonce plus difficile pour les partisans de l'initiative. Cette fois, ils affronteront une résistance explicite et argumentée. Car le vote protestataire du 3 mars ne disait pas seulement «*Stop aux hausses des tarifs des transports publics genevois*», mais exprimait aussi un certain ras-le-bol des usagers suite à la réorganisation du réseau des TPG. Il déclenchait en outre des effets collatéraux que l'intérêt général commande d'éliminer à la faveur du second vote. Si ce dernier donnait un résultat négatif, il supprimerait la hausse de 55% du prix des abonnements pour les «*juniors*» de 18 à 24 ans. Par ailleurs, il annulerait le divorce de fait des TPG d'avec la communauté tarifaire unissant les entreprises de transports publics de la région franco-valdo-genevoise.

Ainsi, le second scrutin offre la chance de corriger non seulement les fameuses erreurs informatiques qui ont conduit à l'invalidation du premier, mais aussi les graves fautes de raisonnement des initiants.

La Suisse au moment du plus grand péril

Dans son dernier roman, Anne Cuneo évoque avec maestria les grandes heures du «Schauspielhaus» de Zurich en avril-mai 1940

Invité: Pierre Jeanneret - 27 mars 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/23061>

Auteure prolifique, Anne Cuneo a abordé tous les genres

littéraires: récits autobiographiques (depuis

Gravé au diamant en 1967), pièces de théâtre, poésie,